



RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada
Pièce 1300, 635 – 8 Avenue S.O.
Calgary (AB) T2P 3M3
N° de téléc. pour les soumissions : (403) 292-4475

MODIFICATION DE L'INVITATION

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Pièce 1300, 635 – 8 Avenue S.O.
Calgary (AB) T2P 3M3

Commentaires:

Une copie signée de la présente modification doit accompagner chaque soumission.

Sujet : Examen de la sécurité du barrage de dérivation de la rivière Spruce, dans le parc national de Prince Albert, en Saskatchewan		
N° de l'invitation : 5P420-13-5105/A	N° de modification de l'invitation : 02	Date : 19 septembre 2013
N° de référence de SEAG : PW-13-00385625		
N° de référence du client : PANP13-06-001		
L'invitation prend fin :		
À : 14h00	Le : 08 octobre 2013	Fuseau horaire : Heure Avancée des Rocheuses (HAR)
Adresser toute demande de renseignements à : Adam Krisch		
N° de téléphone : (403) 292-4560	N° de télécopieur : (403) 292-4475	Courriel : adam.krisch@pc.gc.ca

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) Par la présente, nous accusons réception des instructions modifiées et confirmons en avoir tenu compte dans notre soumission.	
_____ Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
_____ Adresse	
_____ Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
_____ Titre	
_____ Signature	_____ Date



La modification numéro deux (02) vise à répondre à la question d'un soumissionnaire :

1. Question :

Faudra-t-il rédiger un manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance (EES) ou s'agira-t-il de lancer une discussion avec Parcs Canada et la Water Security Agency de la Saskatchewan au sujet du manuel?

Réponse :

Un manuel d'EES devra être rédigé.

2. Question :

Les discussions avec la Water Security Agency de la Saskatchewan auront-elles lieu durant l'exécution du mandat ou après le dépôt du rapport final, en ce qui a trait aux observations formulées par la Water Security Agency? Au cours du mandat, qui sera responsable d'entrer en contact avec la Water Security Agency de la Saskatchewan?

Réponse :

Le personnel de l'unité de gestion de Parcs Canada s'occupera de la mise en contact et coordonnera les communications entre l'expert-conseil retenu et la Water Security Agency de la Saskatchewan.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.